

## CS 1 : Suivi des oiseaux par le STOC points d'écoutes - 2021

### Objectifs

Connaître l'état de santé des oiseaux nicheurs sur la Réserve Naturelle Nationale de l'estuaire de la Seine et la relation avec l'habitat. Proposer des mesures de gestion optimisant la capacité d'accueil du site.

### Méthodologie

De 2003 à 2020, 75 points ont été effectués par le GONm sur l'ensemble de la réserve en partie terrestre. On utilise une méthode de points d'écoute dite IPA (Indice ponctuel d'abondance adaptée STOC). Elle consiste, en un point donné, pendant une écoute de sept minutes, à noter tous les contacts visuels ou sonores avec des oiseaux posés ou en vol. Ce suivi se déroule d'avril à juin. A partir de 2012 deux écoutes ont été réalisées sur chaque point (avant et après le 8 mai). Quatre types de contacts sont distingués en fonction de l'observation. Seuls les 3 premiers types de contacts sont considérés pour les nicheurs. On note les contacts en fonction de leur distance par rapport au point (méthode nationale STOC-EPS du CRBPO).

### Résultats

#### Données générales

**111 espèces ont été contactées en 2021**, 18 d'entre elles ne nichent pas dans l'estuaire. Au total tous confondus : **5 636 oiseaux ont été contactés**. En ne considérant que les **trois premiers types de contacts**, il y a eu **plus d'oiseaux lors de la deuxième session**. Par contre si l'on considère tous les contacts, il y a eu nettement **plus d'oiseaux de contactés lors de la première session** du fait notamment d'oiseaux d'eau observés en **halte migratoire**. En ne considérant que **les trois premiers types de contacts qui correspondent le plus aux oiseaux nicheurs**, l'effectif est ramené à **3 018**, soit 46 % de moins, il y a en moyenne **40 oiseaux par point et 18 espèces**. C'est **au-delà de 100 m** du point que les **effectifs sont les plus importants**. **Les six espèces les plus contactées** (parcours) sont des espèces dites **paludicoles** (rousserolle effarvate, bouscarle de Cetti, phragmite des joncs, gorgebleue à miroir, locustelle lusciniöide et bruant des roseaux). La linotte mélodieuse, qui arrive au septième rang, apprécie les milieux ouverts ou semi-ouverts comme la bergeronnette flavéole l'alouette des champs, le vanneau huppé, le pipit farlouse et le tarier des prés (qui comptent plus de cinq contacts). La foulque macroule niche dans les **zones en eaux** (mares, roselières,...). La fauvette grisette apprécie buissons ou haies basses, tout comme le merle noir, le pouillot véloce, le troglodyte mignon, la fauvette à tête noire et le rossignol philomèle que l'on trouve ensuite. Dans les espèces les plus fréquentes on trouve également le coucou gris et la rousserolle verderolle. **Sur 23 ans, nous ne notons pas de tendance significative sur le nombre d'espèces / an** ( $p$ -value=0,059, Tau de Kendall = -0,293).

#### Prairies

Les **prairies du Hode sont les plus exploitées** par les espèces prairiales alors que le marais de Cressenval l'est moins. Notons tout de même que de nouveaux secteurs du marais de Cressenval sont désormais exploités grâce au retournement progressif des cultures en prairies. Les prairies sub-halophiles, celles de la mare plate et de la rive sud sont également bien exploitées. Les **espèces les plus contactées sont l'alouette des champs, le pipit farlouse, la bergeronnette flavéole et le tarier des prés**.

#### Roselière

C'est la partie de **roselière comprise entre le pont de Normandie et l'estacade du Hode** qui accueille les **densités les plus importantes** d'espèces paludicoles. La roselière à l'est de l'estacade est également intéressante. Les espèces les plus présentes sont la **bouscarle de Cetti, la rousserolle effarvate, le phragmite des joncs, le bruant des roseaux, la locustelle lusciniöide puis la gorge bleue à miroir, et en densité plus faible le râle d'eau et la panure à moustaches**. Les plus inféodées à la roselière sont le butor étoilé, la locustelle lusciniöide, la panure à moustaches, le râle d'eau et la gorgebleue à miroir.

#### Haies, buissons, bois

Globalement, ce sont **surtout les haies bocagères du marais de Cressenval** qui accueillent les plus fortes densités d'oiseaux nichant dans les arbres, arbustes ou fourrés, puis les **secteurs boisés situés à l'est de**

l'estuaire et dans une moindre mesure le chemin de halage, le N-O des prairies subhalophiles ou à l'est des prairies de la rive sud. Les espèces les plus contactées sont le **coucou gris**, le **merle noir**, le **rossignol philomèle**, la **fauvette à tête noire**, la **corneille noire**, le **pouillot véloce**, le **troglodyte mignon**, la **fauvette grisette**, la **grive musicienne**, le **pinson des arbres** et le **pigeon ramier**.

### Evolution depuis 1999

Les évolutions de l'alouette des champs, du pipit farlouse et du bruant des roseaux sont assez préoccupantes aussi bien dans l'estuaire qu'au niveau national et celle de la rousserolle effarvatte est également défavorable dans l'estuaire, même si elle a connu un sursaut dans l'estuaire lors des dix dernières années. Les évolutions du tarier des prés, du râle d'eau, du vanneau huppé, de la locustelle lusciniôide, du phragmite des joncs, du coucou gris et du pouillot véloce sont favorables dans l'estuaire sur 10 ou 20 ans, alors que ce sont des espèces en régression au niveau national.

*Évolution de certaines espèces dans l'estuaire (75 points d'écoutes) et comparaison avec la tendance nationale 2001-2019 (période considérée au niveau national)*

### Relations entre avifaune - habitats - gestion

Les espèces de roselières ont une **corrélation positive** avec l'absence d'entretien de la roselière et avec le nombre et la surface de mares et corrélent négativement avec le linéaire de routes, le linéaire et la présence de haies et le linéaire de clôtures. Pour celles des prairies, elles sont corrélées positivement avec l'entretien par la fauche ou par pâturage et avec une hauteur de végétation comprise entre 10 et 45 centimètres au mois de mai et la présence de différentes strates herbacées. Le recouvrement par les arbres ou arbustes est négatif pour plusieurs des espèces. Enfin les autres espèces (fauvettes, mésanges, pouillots, pie, corneille,...) apprécient les linéaires des haies, le recouvrement par des arbres et arbustes, la présence de cultures et la proximité de routes ou chemins.

Espèces	RNN estuaire de Seine	Tendance nationale
Alouette des champs	Déclin modéré	Déclin modéré
Bergeronnette flavéole		Non évalué (flavissima)
Pipit farlouse	Déclin modéré	Fort déclin
Vanneau huppé	Augmentation modérée	Déclin modéré
Tarier des prés	Augmentation modérée	Déclin modéré
Bouscarle de Cetti	Déclin modéré	Déclin modéré
Gorgebleue à miroir	Augmentation modérée	Déclin modéré à partir des STOC
Locustelle lusciniôide	Forte augmentation	Déclin modéré (2001 à 2012)
Panure à moustaches		Augmentation modérée (2001 à 2012)
Phragmite des joncs	Augmentation modérée	Stable
Râle d'eau		Stable
Rousserolle effarvatte	Déclin modéré	Augmentation modérée
Bruant des roseaux	Déclin modéré	Déclin modéré
Accenteur mouchet		Déclin modéré
Corneille noire	Déclin modéré	Stable
Coucou gris	Augmentation modérée	Déclin modéré
Cygne tuberculé		Augmentation modérée
Fauvette à tête noire	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Foulque macroule		Augmentation modérée
Grive musicienne	Déclin modéré	Déclin modéré
Merle noir		Augmentation modérée
Pigeon ramier	Déclin modéré	Augmentation modérée
Pinson des arbres	Augmentation modérée	Augmentation modérée
Pouillot véloce	Augmentation modérée	Déclin modéré
Rossignol philomèle		Stable
Troglodyte mignon	Déclin modéré	Déclin modéré

	EN RNN			HORS RNN		
	Estimation min. couples	Estimation max. couples	Tendance en RNN	Estimation min. couples	Estimation max. couples	Tendance hors RNN
Rousserolle effarvatte	1740	2756	Stable	295	839	Diminution
Bouscarle de Cetti	21	153	Stable	4	47	Diminution
Gorge bleue	164	365	Augmentation	34	83	Diminution
Phragmite des joncs	300	762	Augmentation	90	200	Stable
Bruant des roseaux	372	564	Stable	63	165	Diminution
Panure à moustache	32	490	Stable	4	68	Diminution

*Estimation du nombre de couples min et max (1999-2017) et tendance (actualisée 2019), pour 6 passereaux paludicoles*

### Patrimonialité et richesse spécifique

En 2021, une **bonne partie de la zone étudiée présente un intérêt patrimonial en période nuptiale** (57% des espèces nicheuses de 2021 sur une liste rouge) le marais de Cressenval et la rive sud présentent un **intérêt plus faible**. 161 espèces ont été contactées depuis 1999, **32 sont dans l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux** et **53 dans la liste rouge des espèces nicheuses de France**. L'estuaire de la Seine est un **site d'importance nationale pour deux espèces prairiales** : la bergeronnette flavéole et le tarier des prés et **pour sept espèces paludicoles** : la panure à moustaches, la gorge bleue cyanecula, la locustelle lusciniôide, le phragmite des joncs, la rousserolle effarvatte, la bouscarle de Cetti et le bruant des roseaux.

### Bilan et perspectives

L'estuaire de la Seine accueille en **période de reproduction, une richesse avifaunistique importante**. Il est, de plus, un **site d'importance nationale ou régionale** pour plusieurs espèces d'oiseaux et **abrite des espèces à statut de conservation défavorable**. Cette richesse avifaunistique est en partie due à la position géographique de l'estuaire, à la zone humide, mais elle **s'explique surtout par la variété des habitats et leurs superficies considérables**. Même si 2021 est une **année correcte en termes de richesse spécifique ou effectifs**, plusieurs espèces affichent des **variations négatives sur le long terme**. Il est donc important de rester vigilant et de veiller au respect des bonnes pratiques de gestion.